



MANUEL D'INSTRUCTIONS ET DE MISE EN SERVICE



RESERVOIR A VESSIE EAU FROIDE

MODÈLES :
VERTICAL & HORIZONTAL





Chère cliente, cher client,

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée en achetant notre produit.

Votre nouvel appareil a été conçu et fabriqué avec les dernières technologies qui garantissent sa sécurité.

Attention : avant la première utilisation, il convient de suivre attentivement les instructions suivantes. Ils veillent à ce que vous puissiez utiliser votre appareil dans des conditions optimales et à ce qu'il dure longtemps.

Sommaire

Description du produit	4
Installation	4
Mise en service	5
Entretien	5
Données techniques	6
Élimination	7
Garantie	7
Déclaration de conformité	8
Notes	9



Description du produit

L'appareil est un réservoir à vessie remplaçable pour un système de surpression.

Toute la série est conçue pour être adaptée au contact de l'eau.

Le réservoir fonctionne à pression d'air (vase d'expansion).

Le volume de l'eau utilisé détendant l'air comprimé dans le réservoir, la pression diminue progressivement jusqu'à un minimum appelé : « pression d'enclenchement ». La pompe se remet à fonctionner et l'eau pompée comprime l'air jusqu'à une valeur qu'on appelle « pression de déclenchement » pour laquelle la pompe s'arrête.

Il faut remarquer que la capacité utile entre le déclenchement et l'enclenchement n'est qu'une faible partie du volume total du réservoir.

RENSON décline toute responsabilité en cas de modification non autorisée du produit ou d'utilisation de pièces de rechange non originales. L'appareil a été conçu pour fonctionner comme vase d'expansion. Toute utilisation incorrecte est interdite et peut entraîner des dommages aux utilisateurs. Vérifiez la compatibilité du produit avec les fluides circulant dans le système. Videz le réservoir s'il est prévu qu'il soit laissé à l'arrêt à des températures inférieures à zéro.

Les réservoirs à vessie sont équipés d'une étiquette indiquant les données techniques et les valeurs limites de pression et de température. Ne dépassez jamais ces valeurs afin d'éviter la détérioration du produit et les risques envers les utilisateurs. Les réservoirs à vessie produits ne sont pas conçus pour des applications sous vide ou avec pression négative.

Installation

L'installation doit être effectuée par du personnel spécialisé.

L'appareil est conçu pour être installé dans un local ouvert, à l'abri des intempéries ou de fluides agressifs. Le lieu d'installation doit être doté d'un revêtement apte à supporter le poids du réservoir et de son contenu et, il doit être équipé de conduites d'évacuation opportunes et correspondant au volume du réservoir à vessie et de dispositifs de sécurité.

Assurez-vous que le lieu d'installation n'est accessible qu'au personnel autorisé. Les accès au local et aux espaces internes doivent permettre le passage, l'installation et l'entretien de l'appareil. Utilisez toujours des moyens appropriés pour le soulever et le transporter. Il est recommandé de manipuler le réservoir uniquement lorsqu'il est vide. L'appareil n'est pas conçu pour résister aux charges extérieures dues aux vents et/ou aux tremblements de terre.

Les systèmes d'alimentation doivent être dotés de tous les dispositifs de sécurité nécessaires pour assurer le respect des limites de fonctionnement du réservoir à vessie.

Pour une utilisation correcte :

1. Assurez-vous que l'installation soit froide et vide
2. Retirez le réservoir à vessie de son emballage et assurez-vous qu'il soit en bon état. Ne l'utilisez que s'il semble altéré ou endommagé.
3. Placez le réservoir à vessie dans une position stable, en prévoyant autour de cette dernière les espaces nécessaires aux activités d'entretien. Le réservoir doit être monté avec le raccord d'eau vers le bas.
4. Connectez le réservoir à vessie à l'installation. Prévoyez une mise à terre correcte.
5. Lorsque le système est froid et vide, réglez la pression de pré-chargeement sur une valeur adaptée un fonctionnement correct.
6. Pour les modèles de 50 litres et plus, une fois l'air complètement purgé de la membrane, fermez le raccord supérieur avec un bouchon G1/2" M ou G1/4" F.
7. Effectuez un essai d'étanchéité pour vérifier que les connexions soient correctement serrées.

Mise en service

Avant la mise en service, il est opportun de laver les conduites et l'équipement.

Les systèmes de chauffage peuvent être lavés à l'aide de solutions détergentes appropriées qui inhibent la corrosion ; le côté sanitaire peut être lavé simplement en rinçant le circuit avec un débit élevé pendant au moins dix minutes.

Entretien

L'entretien doit être effectué par un technicien spécialisé au moins une fois par an. L'entretien du réservoir à vessie doit être effectué lorsque le système est arrêté, froid, vidé et déconnecté de toutes alimentations électriques. Avant de continuer, il est recommandé de vérifier les conditions de température et de pression du système.

- Contrôlez la pression de pré-chargeement des réservoirs à vessie et, si nécessaire, les rétablir.
- Vérifiez l'état d'usure du réservoir.
- Vérifiez l'état de la vessie et remplacez-la si nécessaire.
- Nettoyez la surface externe en utilisant uniquement de l'eau et des détergents neutres.



Données techniques

Référence	Pression max (bar)	Capacité (L)	Longueur (mm)	Largeur (mm)	Hauteur (mm)
980287	8	5	215	215	250
980288		8	215	215	335
980289		18	280	280	435
980290		24	280	280	470
980301		24	300	300	470
980291		24	370	370	365
980292	10	35	410	410	410
980293		50	410	410	610
980294		60	410	410	755
980295		80	410	410	855
980296		100	510	510	825
980297		150	510	510	1035
980298		200	610	610	1105
980299		300	660	660	1285
980300		500	785	785	1435
980302		50	435	520	435
980303		60	410	685	490
980304		80	410	775	490
980305		100	510	720	600
980306		200	610	1000	600
980307	300	660	1190	730	
818347	16	200	610	610	1105

Élimination



Le symbole de gauche apposé sur le(s) produit(s) et/ou les documents d'accompagnement indiquent que l'appareil ne doit pas être jeté avec les déchets ménagers. Pour un recyclage, un traitement ou une récupération appropriée, ces produits doivent être déposés dans des points de collecte désignés. En les éliminant séparément, vous contribuez à la réutilisation de ces équipements et à la prévention de la pollution environnementale. Veuillez contacter l'autorité locale pour connaître les modalités d'élimination conformes aux réglementations en vigueur.



En tant que professionnels, vous êtes tenus de trier séparément les déchets, y compris les emballages, accessoires et matériaux de logistique (Cartons, plastiques, palettes). Ces éléments doivent être apportés à un centre de recyclage et éliminés de manière compatible avec l'environnement. Lorsque le produit atteint la fin de sa durée de vie et devient inutilisable, il est essentiel de vidanger les fluides (si nécessaire) dans des conteneurs approuvés, puis de jeter le produit et les fluides conformément aux réglementations locales.

Garantie

Nos marchandises, à l'exception des pièces d'usure, sont garanties contre tout défaut de fabrication pendant une durée de 2 ans, à l'exception des cuves fuel, huile, AdBlue® et B100 ayant un volume de stockage supérieur ou égal à 750 L qui sont garanties 10 ans. Pour les matériels ou parties de matériels n'étant pas de notre fabrication, la garantie se limite à celle du constructeur. Notre responsabilité est limitée au remplacement ou à la remise en état de pièces ou appareils reconnus défectueux à condition que ceux-ci nous soient retournés port payé. Les retours d'articles sous garantie devront obligatoirement être accompagnés des bons de garantie correspondante et de la photocopie de notre facture de vente. Sans ces justificatifs, la garantie sera refusée. Toute modification apportée par l'acheteur soit dans la forme, soit dans la destination de nos marchandises en gage la responsabilité de celui-ci et le privera de tout recours en garantie. La garantie ne sera pas applicable si les conditions d'utilisation du matériel, conformément aux recommandations de la documentation, n'ont pas été respectées. La réparation d'un article sous garantie n'entraîne pas la prolongation de la période de garantie. L'acheteur s'engage à ne demander aucune indemnité ou dommages et intérêts pour quelques causes que ce soit. Tous les coûts de transport et de réparation sont à la charge du client. La réparation sera faite après acceptation du devis SAV. Au-delà de 3 mois (date d'émission du devis), sans réponse écrite, nous considérons votre accord pour la destruction du matériel. Au-delà de ces 3 mois, aucune réclamation, aucun avoir ou autre compensation financière ne pourra être formulé.



Déclaration de conformité

La société RENSON – U2R déclare sous sa propre responsabilité que les produits 980287, 980288, 980289, 980290, 980301, 980291, 980292, 980293, 980294, 980295, 980296, 980297, 980298, 980299, 980300, 980302, 980303, 980304, 980305, 980306, 980307, 818347 sont conformes aux normes et directives CE. Cette déclaration n'est plus valable si les modifications structurales non autorisées par le constructeur sont apportées au produit. Les méthodes de contrôle internes garantissent la conformité des appareils aux normes CE déclarées.

L'objet de cette déclaration est conforme aux directives suivantes :

- **2014/68/UE (Directive Équipements sous pression)**

Fait à Raillencourt-Sainte-olle,
03/07/2025



RENSON

ZA Actipole 2 - Avenue de la Solette
59554 RAILLENCOURT-ST-OLLE
FRANCE
TEL : +33 (0)3 27 72 94 94
E.MAIL : contact@u2r.fr
WEB : www.renson.fr

Léopold CHESNEL
Directeur Général

Notes



RENSON - U2R

ZA Actipôle 2 – Avenue de la Solette
59554 RAILLENCOURT-ST-OLLE
France

Site internet : www.renson.fr

Tél. : 03.27.72.94.94

E-mail : contact@u2r.fr